# 2025/2026



## **COURS A CHARTRES & LUISANT**

### ASSOCIATION AWALIM

Danse orientale égyptienne et ATS 06 95 64 27 03 soniadanseorientale@yahoo.fr www.soniadanseorientale.com

#### REGIEMENT INTERIFUR ASSOCIATION AWAI IM

#### 1- COURS & PLANNING

Les cours ont lieu du 8 Septembre 2025 au 28 Juin 2026 inclus.

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires de la zone B, ni pendant les jours fériés.

- \* En cas d'absence du professeu, le cours est assuré par une remplaçante ou reporté à une date ultérieure.
- \* En cas d'annulation de cours, d'événements spéciaux, ou pour toutes autres informations, se reporter au groupe Whatsapp privé de votre groupe.
- \* Les élèves peuvent rattraper les cours manqués seulement sur accord du professeur, et seulement pendant l'année en cours parmi les autres créneaux du même professeur et correspondant à son niveau de danse.
- \*L'association accueille les nouvelles élèves toute l'année. Cependant, pour des raisons évidentes de répétions lors de la tenue des spectacles de danse, l'association peut refuser momentanément les nouvelles élèves.
- L'association se réserve le droit de modifier les horaires, les lieux de cours et le professeur, ou à transmettre les cours par vidéos en cas de nécessité.
- \* Pour être admis dans un niveau supérieur, l'élève doit avoir l'accord de son professeur.

#### 2- COMPORTEMENT

\* L'association se réserve le droit d'exclure un élève pour manque de discipline, de respect envers le professeur ou les autres élèves, ou manque de respect du réglement intérieur. Dans ce cas, la cotisation de l'élève restera acquise de pleine et entière et ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement.

Il est demandé aux élèves de respecter les locaux et la propreté des lieux. Chacun doit jeter sa bouteille d'eau, etc avant de quitter les lieux.

Il est interdit de fumer dans les locaux et de manger dans la salle de danse.

- \* L'élève doit arriver à l'heure au cours de danse. En attendant son cours de danse, l'élève se doit d'être discret et silencieux pour ne pas perturber le cours du moment.
- \* L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou déterioratin des effets personnels dans les locaux. Chaque adhérent doit veiller à ses effets personnels.

#### 3- ASSURANCE

L'élève déclare avoir souscrit une assurance couvrant tout dommages corporels ou financier qui pourraient être liés à la pratique de la danse dans les salles louées par l'association AWALIM. L'élève reconnait détenir l'attestation en ce sens établie par l'assureur de manière à pouvoir le produire à la demande de l'association AWALIM. L'association ne saurait en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident survenu à l'élève ou causé par l'élève en cours de danse.

L'élève déclare ne présenter aucune contre indication médicale à la pratique de la danse.

#### 4- ADHESION & COTISATION

L'inscription est nominative et définitive. L'adhésion annuelle à l'association (10 euros) est annuelle et obligatoire. Elle comprend l'assurance et les frais de dossier. Les cotisations versées ne pourront faire l'objet d'aucune demande de remboursement, et ce, pour aucune raison (incluant déménagement, perte d'emploi, grossesse, arrêt maladie). Aucune absence de l'élève ne pourra donner lieu à remboursement, ni report de cours.

La cotisation peut se payer en espèces (à remmettre en mains propres au professeur) ou par chèque à l'ordre de l'association AWALIM.

#### 5- DROIT A L'IMAGE

L'Association sera amenée à prendre des photos et vidéos (lors de cours, stages ou spectacles) qui pourront être utilisés pour le site internet, les plaquettes, etc...
Tout adhérent accepte implicitement cette clause du règlement intérieur en validant son inscription.
Toute inscription implique l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité.

#### Pièces à fournir pour valider votre inscription

- Paiement de la cotisation
- Paiement de l'adhésion
- Bulletin d'inscription
- Réglement intérieur

processing a seen compare properties and the		Legacia de la marca de la composición del composición de la compos	1 11	enter de la constante de la co	manager and the second	100000000000000000000000000000000000000
es inscrintinns su	nnt nrises en i	compte par o	rdre d'arive	ni ennh 19 e	limite des niace	s disnonibles

ait le,	à	Signature (précédé de la mention "Lu et approuvé") :